

Association du Québec
pour l'intégration sociale



L'ÉBRUITEUR

Volume XVIII - numéro 2 - mars-avril 2012

**Bulletin bimestriel publié par l'Association du Québec pour l'intégration sociale,
organisme voué à la cause des personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille**

Sommaire

LES NOUVELLES DE L'AQIS

Prochain Congrès annuel de l'AQIS en mai 2012	2
Rencontre des présidents(tes) et directeurs(trices)	2
Fondation québécoise de la déficience intellectuelle	2
La Semaine québécoise de la déficience intellectuelle 2012	3

NOUVELLES EN BREF

Le 9 juin 2012 – Midi ²	3
------------------------------------	---

LES COMITÉS

Travaux sur la compensation équitable	4
Groupe de travail sur l'enseignement intensif de l'anglais, langue seconde, du GCA	4
Participation à des colloques/conférences/rencontres	4
Représentation	6
Participation à des mobilisations	7

INITIATIVE D'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE

7

LES NOUVELLES DE L'IQDI

Journée de formation pré-congrès – 24 mai 2012	9
Colloque Recherche Défi 2012	9
Le Colloque thématique 2012	10
Les formations de l'IQDI	11
La recherche...	12
Congrès 2012 – AIRHM	15

CENTRE DE DOCUMENTATION IQDI

16

BABILLARD

17

LE CURATEUR VOUS INFORME : LES RÉGIMES DE PROTECTIONS PUBLICS

20

NOUVELLES DE L'AQIS



XXX^e Congrès annuel de l'AQIS *En mouvement depuis 60 ans... Aujourd'hui pour demain*

Par Anik Larose

Le XXX^e congrès de l'AQIS aura lieu **les 24, 25 et 26 mai 2012 à l'Hôtel des Seigneurs à Saint-Hyacinthe**. Sous le thème *En mouvement depuis 60 ans... Aujourd'hui pour demain*, ce congrès sera organisé avec la collaboration du Comité des usagers du CRDITED Montérégie-Est. Plus de 50 ateliers et une quinzaine de conférences vous sont offerts. Ce n'est pas le choix qui manque! L'inscription se fait à l'adresse suivante : <http://congres2012.aqis-igdi.qc.ca>. Il est possible de payer par carte de crédit (paiement sécurisé) ou bien, par facturation. De plus, il est possible sur ce site d'imprimer le programme complet ainsi que le formulaire d'inscription. C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

Rencontre des présidents(tes) et directeurs(trices)

Par Diane Milliard

Le 24 mars dernier s'est tenue la traditionnelle rencontre annuelle des associations membres associés et affiliés de l'AQIS provenant de 12 régions différentes. En promotion et défense des droits, plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour en lien avec les actions menées actuellement par l'AQIS dont la compensation équitable, le dépistage de la trisomie 21, l'anglais intensif au primaire, les services de surveillance pour les 12-21 ans. Au niveau des communications, les participants ont eu l'opportunité d'avoir une présentation sommaire du nouveau site internet et l'annonce d'un nouveau graphisme et thème pour la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle 2013 qui mettra encore une fois sur la ressemblance. Enfin, des formules variées sont offertes dans le secteur des formations et sont présentées dans le répertoire 2011-2012. Pour l'année 2012-2013 et suite à une entente intervenue avec le Réseau international sur le Processus de production du Handicap (RIPPH), 4 formations adaptées à la déficience intellectuelle sont prévues en régions jusqu'en mars 2013 et il en est de même pour la formation portant sur le partenariat en contexte d'hébergement. Les représentants(tes) des associations membres ont également profité de cette rencontre pour échanger sur leurs réalités régionales.

Fondation québécoise de la déficience intellectuelle



(DM) Madame Diane Roy, vice-présidente et monsieur Radu Kaufman, nouvellement arrivé à la direction générale ont fait rapport des activités florissantes de la fondation au cours de la dernière année et se sont dits confiants pour l'avenir. Le conseil d'administration de l'AQIS, qui constitue également l'assemblée générale de la fondation a renouvelé les mandats de ses délégués : Diane Roy, Philippe Simonato et Jeannine Otis.



La Semaine québécoise de la déficience intellectuelle 2012

(AL) Nous tenons à vous remercier pour votre implication et l'énergie que vous déployez pour l'organisation d'activités dans le cadre de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle. Nous sommes toujours admiratives de voir la qualité ainsi que la diversité des activités proposées afin de mieux faire connaître la déficience intellectuelle à la population québécoise.

Nous tenons à remercier également notre porte-parole, Vincent-Guillaume Otis qui a fait un magnifique travail! Il faut savoir que Vincent-Guillaume jouait au même moment au Théâtre du Nouveau Monde une magnifique pièce de Shakespeare! Malgré cet agenda fort chargé, il a multiplié les interventions tant dans La Presse, à Radio-Canada (radio et télévision), etc. Nous lui en sommes très reconnaissants. Par son ton toujours juste et la générosité de son propos, nous pouvons dire que nous avons un porte-parole formidable. Nous espérons que notre collaboration soit longue et fructueuse. Merci Vincent-Guillaume!

NOUVELLES EN BREF

Le 9 juin 2012 - Midi² au parc La Fontaine Un événement à ne pas manquer !



Il nous fait plaisir de vous confirmer que le site retenu pour l'activité MiDi² (Mobilisation internationale pour la déficience intellectuelle) sera le parc La Fontaine (3933, avenue du Parc La Fontaine, Montréal). L'entrée se fera par la rue Calixa-Lavallée et vous aurez accès à un stationnement payant tout à côté de l'activité. Avec 34 hectares, nous aurons de la place pour accueillir bien du monde! Le choix de ce parc nous permettra de créer notre activité dans un environnement stimulant au milieu des arbres et des petits oiseaux. Quoi de plus merveilleux! L'activité se déroulera toute la journée. Toutefois, chaque association participante recevra une heure d'arrivée bien à elle pour éviter l'embouteillage sur le mandala !

Comme vous le savez, un des objectifs du projet est l'inclusion dans la communauté. Nous espérons que le projet attirera les gens qui circuleront dans le parc. Ces gens seront invités à se joindre à un groupe ou une personne pour participer au coloriage. Nous comptons sur vous pour les accueillir dignement avec votre plus beau sourire!

Lorsque le mandala sera complété en entier, nous prendrons le temps pour célébrer cette réussite par un rassemblement de tous les participants autour du mandala. Ce sera une belle occasion de se féliciter mutuellement de ce que nous aurons réalisé. Animations, célébrations et plaisir seront assurément au rendez-vous !

Pendant ce temps, des créations de mandalas auront lieu également dans 8 régions du Québec ainsi qu'au Maroc.

C'est une date à mettre déjà à votre agenda!

LES COMITÉS

Travaux sur la compensation équitable

Par Susie Navert

C'est toujours par sa participation active au sein du comité Compensation équitable de son partenaire, la Confédération des Organismes de Personnes Handicapées du Québec (COPHAN), que l'AQIS s'investit pour faire avancer ce dossier. Suite à la consultation par courriel qui s'est terminée en février, le document *Notions et principes associés à la compensation équitable* a été remanié pour tenir compte des commentaires reçus. Ainsi, après 13 rencontres formelles du comité et quelques consultations, une journée sera organisée par la COPHAN en juin sur l'ensemble du dossier afin de discuter des grandes lignes de solutions et des priorités d'actions. L'AQIS y participera.

Par ailleurs, l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), qui travaille également sur le dossier, a convoqué une autre rencontre du comité de liaison OPHQ - AQIS - COPHAN qui se tiendra dans les jours qui viennent pour s'informer mutuellement de l'état d'avancement des travaux qui se font de part et d'autre.

Groupe de travail sur l'enseignement intensif de l'anglais, langue seconde, du GCAS

(SN) Bien que nous soyons toujours en attente d'une réponse pour participer au *Comité de suivi de l'implantation de l'anglais intensif* du Groupe de concertation en adaptation scolaire (GCAS), l'AQIS et la COPHAN continuent de participer au *Groupe de travail* de l'anglais intensif, langue seconde, à la fin du primaire. Nous voulons par notre présence nous assurer d'une part, que les personnes ayant des besoins particuliers ne soient pas exclues d'emblée mais qu'au contraire, tout soit mis en place pour s'assurer qu'elles en tireront le meilleur profit.

Par ailleurs, le résultat du sondage maison que l'AQIS a fait auprès de ses membres est assez positif quant à l'enseignement de l'anglais intensif. Toutefois, aucune des réponses que nous avons reçues ne démontre que les personnes que nous représentons ont été incluses dans les classes qui pratiquent déjà cet enseignement.

Si vous avez de l'information à cet effet, il nous fera plaisir de la recevoir.

Participation à des colloques/conférences/recontres

Colloque de la SQDI en Outaouais

(SN) Dans le cadre de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI), c'est sous le thème *Amis pour la vie : partenariats et réseaux sociaux pour la qualité de vie des personnes avec une déficience intellectuelle* que l'Université du Québec en Outaouais a tenu son colloque annuel le 16 mars.

La présentation de « Exemple de partenariat entre une commission scolaire et un organisme communautaire » a démontré qu'avec un peu de créativité, beaucoup de bonne volonté, de la patience et de la flexibilité, on peut éviter le décrochage scolaire à des jeunes et leur donner la chance de se bâtir une vie normale malgré leurs différences.

Lors de la conférence suivante « Vivre ou fonctionner », le philosophe québécois Jacques Dufresne a amené l'auditoire à réfléchir sur le côté mécanique qui l'emporte sur l'être, sur notre quête de l'image approchant de la perfection au détriment de l'âme et de la personne avec ses imperfections. Il constate que nous sommes dans une phase où la vie se retire, où c'est l'inertie de la matière qui domine. Quand il apporte des

exemples comme le Programme de dépistage de la trisomie 21 qui mène presque invariablement à l'élimination des fœtus porteurs, ou de l'implantation de robots au Japon pour aider les personnes handicapées, il est difficile de ne pas trouver écho à ses dires.

Par la suite, Jean Dansereau, du Pavillon du Parc et président de L'Arche Canada, est venu partager son amour des personnes qui ont une déficience intellectuelle et sa foi inébranlable que chacune d'entre elles a quelque chose d'extraordinaire à partager avec la société. Il nous a rappelé que la toute première cause de détresse est l'isolement social, devant l'état de santé. Sa présentation « Le développement de réseaux sociaux » a convaincu les personnes qui l'écoutaient de l'importance de mettre en lien des gens différents pour qu'ils puissent avoir une relation régulière pour s'assurer qu'une personne ne sera jamais seule face à son avenir et que plus une personne est en relation significative avec des personnes, meilleure sera sa qualité de vie. En cette ère de l'Internet, il nous a rappelé qu'un site a récemment été mis en ligne à <http://www.jai-des-amis.ca/>

En après-midi, Shelley Watson, a présenté sa recherche dans laquelle elle compare entre elles des familles du Nord de l'Ontario dont un enfant a un trouble du spectre de l'autisme avec d'autres dont l'enfant a un syndrome d'alcoolisme fœtale. Elle fait ressortir que « Les réseaux et les besoins de soutien des parents d'enfants avec incapacités développementales », telle qu'est titrée sa présentation, sont d'une grande importance.

Finalement, avec « Agir sur les communautés », Jérôme Guay a affirmé qu'un bungalow peut s'avérer de l'institutionnalisation sans murs si les intervenants se font trop protecteurs et si on ne laisse pas la personne faire ses propres expériences et en subir les conséquences. Il nous a également rappelé que c'est à petites doses que doit se faire l'intégration pour que chacun s'habitue à l'autre graduellement.

Quelle journée riche en enseignement et en réflexion!

Conférence « Les meilleures pratiques en soutien à la famille dont les parents présentent une déficience intellectuelle »

(SN) L'AQIS a aussi beaucoup appris d'une conférence donnée par des chercheuses du Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal l'avant-midi du 30 mars sous le thème en titre. La recherche dont il est question a mis en lumière différentes stratégies pour maximiser l'aide apportée aux parents qui ont une déficience intellectuelle.

La vidéo de cette activité qui faisait partie de la série des conférences annuelles d'hiver du Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants (GRAVE) et du Centre Jeunesse de Montréal, Institut universitaire (CJM-IU) sera disponible sur le site du Centre Jeunesse de Montréal.

Rencontre multipartite à l'OPHQ: Intégration scolaire

(SN) C'est le 20 mars que l'OPHQ a reçu l'AQIS, l'AQRIPH et la COPHAN à une autre rencontre regroupant présidences et directions générales pour discuter des enjeux de l'heure. Le sujet principal de cette journée étant l'intégration scolaire, les regroupements ont rappelé l'importance de ramener une image juste de l'intégration qui a été noircie de façon notable par les campagnes de certaines centrales syndicales lors des négociations de renouvellement des conventions collectives des enseignants. Tous s'entendent pour dire qu'il faut agir sur les préjugés et démontrer les côtés positifs pour tous de l'inclusion. Ainsi il a été convenu que chacun agira en ce sens, à son niveau, pour un objectif commun.

Représentation

Rencontre avec le Ministère de la santé et des services sociaux

(SN) En suivi de la rencontre avec la ministre déléguée aux services sociaux en début d'année, le 5 mars dernier la présidente de l'AQIS, Lucie Villeneuve, ainsi que Diane Milliard et Susie Navert, ont rencontré madame Josette Chouinard de la Direction des personnes ayant une déficience et d'autres personnes ressources du ministère. Plusieurs points ont été abordés.

Nous avons ramené les inquiétudes manifestées par l'AQIS et d'autres regroupements de personnes ayant une déficience concernant la situation critique que vivent plusieurs personnes et familles suite à l'arrêt de la dispensation des services socioprofessionnels (dorénavant appelés activités de jour) des centres de réadaptation. Le ministère nous a confirmé l'envoi en février, par la ministre, d'une lettre adressée aux présidents-directeurs généraux de toutes les Agences de santé et services sociaux, de même qu'à l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS) et à la Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle (FQCRDITED) pour qu'ils rappellent à leurs membres que les ruptures de services doivent être évitées.

Concernant le Plan d'accès, il y aurait actuellement une tournée qui se ferait auprès des agences pour colliger les informations et qui donnerait lieu à l'automne 2013 à une activité faisant le bilan de la situation.

Le soutien aux familles étant toujours un besoin majeur manifesté par ses membres, l'AQIS a remis au ministère, l'étude exhaustive menée en 2007, en précisant que les besoins apparaissant dans cette étude sont malheureusement toujours les mêmes, sinon amplifiés.

De son côté, le ministère a souligné que le Soutien à domicile est également disponible pour les personnes ayant une déficience intellectuelle au même titre que celles qui ont d'autres types de limitation qui utilisent davantage le programme: les familles qui en ressentent le besoin peuvent en faire la demande. À savoir s'il y aura des argents pour répondre aux besoins, c'est une autre question, mais les familles sont encouragées à manifester leurs besoins localement.

La présidente de l'AQIS a rappelé l'importance de l'intervention précoce intensive auprès des enfants ayant une déficience intellectuelle et a interpellé le MSSS sur le suivi qu'il compte donner à ce sujet.

À la question posée à propos des critères et balises entourant les activités de jour pour les personnes polyhandicapées, et plus précisément le ratio intervenant/personne, on nous a confirmé qu'il n'y a aucun ratio prédéterminé. C'est le plan d'intervention qui est l'outil à prioriser pour définir les services. D'où l'importance d'y mettre toute l'attention nécessaire.

L'AQIS a aussi voulu savoir où en est le dossier du Taser, ce pistolet à impulsion électrique qui a été utilisé contre des personnes dans des établissements sous la supervision d'un CRDI. Nous devrions avoir des nouvelles dans les prochains mois.

Enfin, une confirmation nous a été faite à l'effet qu'il y aura une révision du plan d'action de la politique en déficience intellectuelle « De l'intégration sociale à la participation sociale ». L'AQIS sera interpellée, ainsi que ses membres par le fait même.

Rencontre à venir avec le ministère de l'Éducation

(SN) En réponse à la lettre de l'AQIS à la ministre de l'Éducation concernant les pratiques de plus en plus nombreuses ayant pour effet de diminuer le nombre de jour devant être consacrés aux services éducatifs, le sous-ministre adjoint nous a écrit que le Ministère prévoit rappeler au réseau scolaire ses responsabilités en la matière. D'ailleurs, la présidente de l'AQIS et la directrice générale rencontreront le ministère dans les semaines qui viennent pour en discuter ainsi que de plusieurs sujets qui préoccupent nos membres.

Participation à des mobilisations

Colloque des partenaires du milieu associatif

(SN) C'est les 6 et 7 mars 2012, à Québec, que se sont réunies plus de 40 personnes représentant les partenaires du milieu associatif (AQIS, AQIRPH, COPHAN et AGIDD-SMQ) et du Comité d'adaptation de la main-d'œuvre (CAMO) pour personnes handicapées qui a pris la responsabilité de la logistique de l'événement.

L'objectif était de recréer une dynamique de mobilisation pour cibler des actions prioritaires communes pour l'emploi et d'établir des stratégies communes. L'exercice s'est avéré riche en idées grâce à la générosité et à l'implication de chacune des personnes présentes.

Assemblée de la CASC

(SN) Après plus de 7 ans d'existence et inquiète de l'annonce de nouvelles coupures au sein de la Fonction publique québécoise, la Coalition pour l'accessibilité aux services des CLE (CASC) a réuni ses membres lors d'une journée organisée pour discuter des différentes réalités régionales et établir les stratégies d'actions à développer. La journée a débuté par un point de presse au cours duquel les difficultés d'accès à l'aide sociale auxquelles sont confrontées de nombreuses personnes dans le besoin ont été dénoncées.

INITIATIVE POUR L'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE

Par Suzanne Pinard et Sylvie Dubois

Le nouveau site Web de l'AQIS-IQDI

www.aqis-iqdi.qc.ca



C'est le 2 avril dernier que le site Internet revampé de l'AQIS-IQDI a été officiellement ouvert à nos membres, collaborateurs, partenaires ainsi qu'au grand public. Un travail colossal a été réalisé par une solide équipe de personnes consciencieuses et engagées. La structure du site a dû être pensée pour être à la fois conviviale et pratique, les courts textes ont dû être rédigés pour présenter chaque section, une recherche documentaire importante a été réalisée afin de soutenir les personnes intéressées à promouvoir la participation sociale et l'approche du Processus de productions du

handicap (PPH), les informations pertinentes aux grands dossiers ainsi qu'à la formation ont été déterminées, etc. En fait, malgré tous les efforts et le temps investis, l'énorme quantité de documentation à gérer et les délais à respecter pour la date du lancement ont fait en sorte qu'il nous a été impossible de tout voir, et ce, malgré nos intentions de ne rien échapper. Aussi, il est possible que de petites coquilles se soient glissées : erreurs de frappe, ponctuations doublées, un document qui ne s'ouvrirait pas, etc.

Nous vous invitons, lorsque vous en découvrirez, à nous faire parvenir l'information précise (identifiant l'onglet, le document et l'erreur) par courriel. De même, vous pourriez avoir des suggestions de documents ou d'outils à ajouter dans certaines sections ; celles-ci sont les bienvenues. Veuillez faire parvenir vos corrections ou suggestions à l'adresse suivante : spinard@aqis-iqdi.qc.ca Des moments périodiques seront identifiés pour procéder à ces corrections et ajouts. Nous vous remercions à l'avance pour votre implication, car, somme toute, ce site est le vôtre et pour qu'il demeure à jour, vous devez vous impliquer.

Formations à la Mesure des habitudes de vie (MHAVIE), au Plan d'intervention individualisé (PII) et au Processus de production du handicap (PPH)

Les trois premières cohortes étant terminées : Montréal et couronne (novembre 2011), Drummondville et Centre-du-Québec (février 2012) et Bas-Saint-Laurent (mars 2012), nous sommes actuellement dans l'organisation des deux prochaines soit celle de la région de Lanaudière prévue pour le 28 avril et le 5 mai prochain ainsi que celle du Saguenay Lac-Saint-Jean prévue pour le 10 et le 12 juin prochain. Le nouveau calendrier des formations se dessine donc rapidement. Nous vous rappelons qu'une grande partie des coûts, comme les frais d'inscription, les honoraires professionnels, l'achat du matériel requis par le Réseau international sur le processus de production du handicap (RIPPH) et autres frais afférents, est assumée par le Programme d'Initiative pour l'intégration communautaire. Pour connaître l'ensemble des modalités de cette formation, nous vous invitons à communiquer directement avec Suzanne Pinard : spinard@aqis-iqdi.qc.ca

En complément à cette formation, nous vous rappelons que Sylvie Dubois, la formatrice a recensé, pour vous, des articles, ouvrages, outils et des liens électroniques associés aux habitudes de vie. Vous trouverez ceux-ci sous l'onglet intitulé «Participation sociale» du nouveau site Web de l'AQIS-IQDI. L'intention première était de vous offrir l'accès à un répertoire de fichiers d'une grande diversité présentant des contenus pertinents et de qualité sur tout ce qui touche les situations de handicap et la pleine participation sociale et donc de favoriser l'intégration du travail avec l'approche du modèle de développement humain (MDH) - processus de production du handicap (PPH).

Toujours dans un esprit de soutien à l'autonomisation des parents et de nos associations membres, Sylvie Dubois a rencontré et aidé des parents qui ont fait appel à elle ; soit pour appliquer la MHAVIE ou pour se préparer à des rencontres de plan d'intervention. Les commentaires sont positifs et le sentiment de satisfaction palpable. Aussi, ceux d'entre vous qui avez fait partie des cohortes, n'hésitez pas à faire appel à elle, si le besoin se fait sentir.

Des suites à ces formations ... Symposium du congrès de l'AIRHM (Association Internationale de Recherche scientifique en faveur des personnes Handicapées Mentales)

Notre projet de formation aux parents et associations membres de l'AQIS-IQDI à la MHAVIE, au PII ainsi qu'au PPH a su intéresser les organisateurs du prochain congrès de l'AIRHM qui se tiendra au Mont-Tremblant en août prochain. Sylvie Dubois, à titre de formatrice institutionnelle accréditée par le RIPPH (Réseau international du Processus de production du handicap) pour l'AQIS, préparera et réalisera une présentation à cet effet. Si comme participant, vous avez utilisé les outils proposés lors des formations réalisées, veuillez s'il vous plaît communiquer avec Sylvie afin de l'alimenter et de l'enrichir de votre expérience. Vous pouvez joindre Sylvie par courriel au sdubois@aqis-iqdi.qc.ca ou par téléphone au (514) 735-7245 poste 25. Nous comptons sur votre implication pour faire progresser la reconnaissance et la pertinence du savoir des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leur famille.

LES NOUVELLES DE L'IQDI

Par Danielle Chrétien



**Une journée de formation pré-congrès qui plaira à tous !
La Complémentarité des expertises avec et pour les familles
24 mai 2012 – Hôtel des Seigneurs, Saint-Hyacinthe**

La journée pré-congrès est traditionnellement une journée de formation provinciale, qui propose un thème spécifique et qui en fait le tour... ou presque ! Cette année, le thème proposé s'inscrit tout à fait dans la mission de l'AQIS puisqu'il laisse toute la place à la famille, une belle introduction au congrès annuel.

Comme l'indique son titre, *La complémentarité des expertises avec et pour les familles*, elle a pour objectif de favoriser un mouvement de collaboration entre les divers dispensateurs de services pour et avec les familles. Animée par Roger Larin et André Soulières, entre autres formateurs de *l'Approche positive*, elle propose un horaire où les contenus théoriques alternent avec des ateliers structurés qui laissent toute la place aux échanges. Pour tous les détails, consultez le programme du congrès de l'AQIS sur le site Internet de l'AQIS. *Un événement à ne pas manquer !*

Le Colloque Recherche Défi 2012 – DE BELLES DÉCOUVERTES À LA PORTÉE DE TOUS !

Parallèlement au congrès de l'AQIS, le Colloque Recherche Défi se tiendra à l'Hôtel des Seigneurs à Saint-Hyacinthe, le 25 mai 2012. Le programme du colloque est disponible sur notre site Internet.

Grâce à la collaboration des membres du comité scientifique présidé par monsieur Jean-Claude Kalubi Ph.D, 16 communications sont à l'ordre du jour du Colloque Recherche Défi, réunissant des chercheurs des diverses universités québécoises. Les résultats des plus récents travaux de recherche en déficience intellectuelle au Québec y seront présentés, qui portent cette année sur quatre grandes thématiques : vie sociale et professionnelle, vie scolaire, famille et services.

Une erreur à corriger ...

Je porte à votre attention une erreur qui nous a échappée et qui n'a pu être corrigée dans le format PDF du programme : ce n'est pas 15 mais 16 communications qui avaient été sélectionnées par le comité scientifique. Cette 16^e communication nous permet de découvrir les résultats d'une étude réalisée par l'équipe de Francine Julien-Gauthier, Martine Boutin et Sarah Martin-Roy qui s'intitule ***L'orientation socio-professionnelle accessible aux personnes ayant une déficience intellectuelle***. Pour en savoir plus, je vous invite à consulter le programme sur notre site Internet. Toutes mes excuses pour cet oubli.

Un changement à l'horaire

Cette année, nous avons modifié un peu notre horaire habituel : la *Conférence à renommée* se tiendra tout de suite après la pause du matin. Je vous rappelle que cette activité a été instaurée en 2003 dans l'objectif d'honorer la carrière d'un ou d'une chercheur (e) du Québec. Cette année, cet honneur est accordé à madame Diane Morin Ph. D., professeure titulaire au Département de psychologie de l'UQAM et titulaire de

la Chaire de recherche en déficience intellectuelle et troubles du comportement. Sa conférence, intitulée *La recherche en déficience intellectuelle : évolution des pratiques et apports réciproques*, est une invitation à un bref retour en arrière, le temps de se rappeler les différents courants idéologiques des dernières années et leur influence sur les pratiques.

Le dîner-échange

Comme chaque année depuis maintenant 14 ans, les congressistes auront l'occasion de discuter « recherche » avec les chercheurs présents au colloque lors du **dîner-échange**. Cette activité toujours aussi populaire, demeure un moment unique qui réunit personnes ayant une déficience intellectuelle, parents, intervenants, gestionnaires, professionnels et chercheurs autour de 10 thèmes de recherche différents.

Pour vous mettre en appétit, voici la liste des thèmes qui seront au menu cette année : Réseau social, *Marti* : une application à la portée de tous !, Le transfert de connaissances, Rendre l'information accessible à tous, Perceptions et attitudes de la population, Formation et groupes de soutien pour les parents, Le rôle des parents dans l'intégration au travail, La participation aux équipes d'intervention : quelle place pour les parents et les usagers? et La fratrie.

BIENVENUE À TOUS !

Le colloque thématique 2012 - *Se mobiliser pour des communautés inclusives !*
Organisé en collaboration avec Le Pavillon du Parc

Le 23^e colloque de l'IQDI se tiendra les 9 et 10 novembre 2012, à l'Hôtel Ramada Plaza Manoir du Casino à Gatineau. Organisé en collaboration avec le Pavillon du Parc, il propose de faire toute la lumière sur ce qui est convenu d'appeler « les communautés inclusives », ces milieux où les talents et les contributions de tous sont reconnus et valorisés.

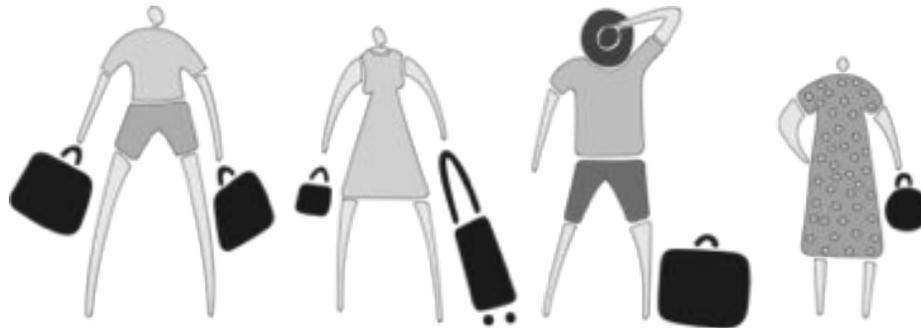
L'appel de proposition est disponible sur notre site Internet, à l'onglet Colloque thématique 2012.

Nous vous invitons à nous faire parvenir une proposition d'atelier ou de symposium, au plus tard le 11 mai 2012.

Les formations de l'IQDI

Savoir c'est pouvoir

Par Danielle Chrétien



Institut québécois de la déficience intellectuelle

Formations réalisées au cours des derniers mois

Dans cette partie, nous vous présentons les formations qui ont été demandées par nos partenaires. Nous vous rappelons que toutes nos conférences et formations s'adressent aux parents, aux personnes ayant une déficience intellectuelle, aux intervenants, aux professionnels et aux gestionnaires, en fonction de la demande et des besoins.

Pour en savoir plus, je vous invite à consulter notre tout nouveau site Internet, à l'onglet « formations ». Vous y trouverez les descriptions des formations offertes par l'IQDI et les résumés des curriculum vitae des formateurs. N'hésitez pas à communiquer avec moi pour de plus amples informations au 514-725-2387 poste 27 ou par courriel à l'adresse dchretien@aqis-iqdi.qc.ca

29 février 2012 – Centre Champagnat

Comportements excessifs : comment puis-je aider ?

Formateur : André Soulières

Le 29 février 2012, le Centre Champagnat offrait à 14 enseignants, une activité de formation d'une durée de 3 heures portant sur l'intervention face aux comportements excessifs présentée par monsieur André Soulières. Membre de l'équipe des formateurs de *l'Approche positive*, monsieur Soulières possède une vaste expertise de l'intervention auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle, plus particulièrement dans la prévention des comportements excessifs. Les commentaires recueillis auprès des participants à cette session de formation confirment les compétences de ce formateur chevronné tant au niveau des contenus présentés que dans l'animation de la formation.

20 mars 2012 – CSSS Haut-Richelieu/Rouville, site Vallée des Forts

L'approche positive de la personne, une conception globale de l'intervention

Formateurs : Danielle Chrétien, André Soulières et Lucien Labbé

Soucieux de bien outiller les membres de son personnel qui œuvrent auprès des familles de personnes ayant une déficience intellectuelle, le site Vallée des Forts du CSSS Haut-Richelieu/Rouville organisait, le 20 mars dernier, une journée de formation portant sur *l'Approche positive de la personne*. Comme cette activité était orientée vers le soutien aux parents, j'ai été invitée à participer à l'animation en compagnie de messieurs André Soulières et Lucien Labbé. Les contenus théoriques, illustrés d'exemples pertinents issus

du vécu des trois formateurs, ont suscité des échanges fructueux avec les participants, dans un climat convivial et propice au partage d'expertise.

LA RECHERCHE ...

Le 24 mars dernier, Hubert Gascon, professeur titulaire et Maude Garant, professionnelle de la recherche, tous deux du Département des sciences de l'éducation à l'UQAR, sont venus présenter les résultats de l'enquête *TEDDIF lors de la Rencontre des présidents(tes) et directeurs(trices) qui avait lieu à Québec. Étant donné que cette présentation a suscité beaucoup d'enthousiasme auprès des participants, nous avons demandé à monsieur Gascon un résumé de ces résultats afin d'en faire bénéficier toutes nos associations membres. Nous l'en remercions chaleureusement!

* L'acronyme TEDDIF est en référence aux **T**roubles **E**nvahissants du **D**éveloppement, à la **D**éficiência **I**ntellectuelle et aux **F**amilles

L'enquête TEDDIF : Coup d'œil sur les résultats



Hubert Gascon, professeur titulaire, Département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Rimouski

Sylvie Tétreault, professeure titulaire, Département de réadaptation, Université Laval

Colette Jourdan-Ionescu, professeure titulaire, Département de psychologie, Université du Québec à Trois-Rivières

Maude Garant, professionnelle de recherche, Département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Rimouski

L'enquête TEDDIF porte sur les enfants, adolescents et jeunes adultes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement. Elle a pour objectif général d'établir le lien entre les caractéristiques de ces jeunes, celles de leur famille et les services. L'enquête a été réalisée au moyen d'entrevues téléphoniques d'une durée d'environ une heure. Les répondants ont été recrutés par l'intermédiaire de 31 commissions scolaires francophones et anglophones de l'ensemble du Québec et de six CRDITED.

Un total de 254 parents d'enfants ayant une déficience intellectuelle, essentiellement des mères, ont répondu pour un total de 262 jeunes. Ces jeunes âgés entre 0 et 24 ans ont toujours vécu dans leur famille. De ces jeunes, 65 % (n = 171) reçoivent au moins un service d'un CRDITED, 60 % (n = 156) d'un CLSC et 11 % (n = 28) d'aucun de ces deux établissements.

Les résultats présentés succinctement dans ce texte concernent plus particulièrement les besoins en services tels qu'exprimés par ces parents. Ils se traduisent soit par un désir d'augmentation du nombre d'heures pour un service déjà reçu ou par le besoin d'un nouveau service pour le jeune ou pour la famille. Les besoins sont variés : répit, gardiennage, éducation spécialisée, services professionnels (orthophonie, ergothérapie, physiothérapie, psychologie, travail social), entraide, transport adapté, loisirs ou autres. Il faut préciser que pour 27 % (n = 71) des jeunes, les parents ne souhaitent pas augmenter l'intensité d'un ou des services déjà reçus ou encore en recevoir un nouveau.

Les résultats révèlent que pour 35 % (n = 91) des jeunes, les parents souhaitent une augmentation du nombre d'heures pour des services déjà reçus. Pour 44 % (n = 40) de ces jeunes, les parents aimeraient un rehaussement des services professionnels reçus (50 % orthophonie, 25 % ergothérapie, 16 % physiothérapie et 8 % travail social), pour 40 % d'entre eux, des heures de services de répit et de gardiennage et pour 16 %, des heures de soutien éducatif. Les jeunes pour lesquels les parents souhaiteraient plus d'heures se distinguent par un niveau d'autonomie moins élevé (alimentation, sécurité, hygiène, habillement, etc.) et par une fréquence plus importante de déficits associés (déficiences motrices et sensorielles). Leurs parents se différencient aussi par la charge que les soins et les déplacements requis pour l'enfant représentent ainsi que par l'impression de manquer de temps.

En ce qui a trait aux nouveaux services, les parents de 66 % (n = 173) des jeunes expriment le besoin d'en recevoir. Pour 52 % (n = 90) de ces jeunes, les parents aimeraient que leur enfant ait un ou des nouveaux services d'un professionnel (49 % orthophonie, 19 % ergothérapie, 13 % physiothérapie, 9 % psychologie et 7 % soutien psychosocial), que 35 % aient accès à du répit et du gardiennage, 17 % à de l'aide à domicile et de l'accompagnement de l'enfant. En ce qui concerne les activités de loisirs et sociales, ce besoin est mentionné pour 13 % des jeunes et la nécessité du soutien éducatif pour 12 % d'entre eux.

Les parents qui souhaitent de nouveaux services évaluent plus négativement leur propre état de santé physique ou émotionnel que ceux qui n'en souhaitent pas et estiment que la charge qu'occasionne leur enfant est plus élevée. Pour les enfants qui présentent plus de comportements problématiques (ex. : agressivité physique et verbale, troubles du sommeil, crises de colère), les parents sont plus nombreux à souhaiter que leur enfant ait accès à du répit, du gardiennage, de l'aide à domicile et de l'accompagnement. Par ailleurs, pour les enfants qui présentent un niveau d'autonomie plus élevé et de meilleures habiletés en communication, les parents sont plus nombreux à souhaiter qu'ils bénéficient de nouveaux services professionnels. Enfin, les parents d'enfants âgés de 12 ans et plus sont proportionnellement plus nombreux à souhaiter de nouveaux services pour la famille ou pour le jeune.

Les principaux besoins exprimés, qu'ils soient en termes d'accroissement du nombre d'heures ou de nouveaux services, se rapportent aux services d'intervenants en réadaptation physique (orthophonie, ergothérapie et physiothérapie) et aux services de répit. L'analyse des services reçus de la part d'intervenants en réadaptation physique fait ressortir que 55 % (n = 144) des jeunes en bénéficient actuellement. De ce nombre, 35 % les obtiennent d'une clinique privée, 29 % d'un centre hospitalier, 27 % d'un CRDP et 26 % d'un CRDITED, certains en recevant de plus d'une provenance. Pour les services de répit, les résultats indiquent que 55 % (n = 143) des jeunes ont accès à du répit, et ce, principalement d'organismes communautaires (45 %), de CLSC (27 %) et de CRDITED (15 %) ou autres (17 %). Pour le gardiennage, 69 % (n = 181) des enfants se font garder : 148 le sont par un membre de la famille ou des proches et 71 par une gardienne.

En conclusion, il ressort que les besoins de services recueillis sont liés aux caractéristiques du jeune ou du répondant. Par exemple, la charge de travail est une variable importante à considérer lors de l'analyse des besoins, que ce soit en termes d'augmentation des services ou d'accès à de nouveaux services. L'approfondissement de ces résultats sommaires permettra de dégager progressivement des constats et de formuler des recommandations visant à améliorer l'adéquation entre les besoins des familles et les services à offrir.

Recherche subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)
Pour information : hubert_gascon@uqar.ca

Chaire de déficience intellectuelle et troubles du comportement – UQAM **1^{re} journée – La recherche et la pratique : s'enrichir mutuellement**

(AL) Le 20 mars dernier s'est tenue la 1^{er} journée de la Chaire de déficience intellectuelle et troubles du comportement destinée au professionnels, intervenants et gestionnaires. Rappelons que cette Chaire est dirigée par Diane Morin, Ph.D, professeure titulaire au Département de psychologie de l'Université du Québec à Montréal. L'AQIS a participé à cette journée d'échanges et de réflexion. Nous avons eu la chance d'assister à plusieurs présentations diffusant des résultats de recherche en lien avec les troubles du comportement (dépistage et évaluation des troubles de comportement chez les enfants, les mesures de contrôle en déficience intellectuelle et l'évaluation de l'implantation d'une ressource d'hébergement spécialisée en troubles du comportement) mais également l'état de santé des personnes présentant une déficience intellectuelle ainsi que les attitudes de la population générale envers les personnes présentant ce type de handicap. Le coup d'envoi de la journée a été donné par monsieur Olivier Dezutter, Ph.D, vice-doyen à la recherche et au développement international à la Faculté de l'éducation de l'Université de Sherbrooke, par une réflexion très intéressante sur le transfert des connaissances de la recherche à la

pratique au sein des organisations. La journée a été animée par monsieur Michel Boutet, Ph.D. C'était une première mais on peut dire que cette journée a été un succès tant par le contenu que par le dynamisme des présentations et la participation de l'assistance. Une expérience à reprendre, nous l'espérons!

Pour en savoir plus : www.chaire-ditc.ugam.ca

Le Consortium national de la recherche sur l'intégration sociale (CNRIS)

(DC) Lors de leur rencontre du 28 mars dernier, les membres du conseil d'administration ont eu l'occasion de prendre connaissance des résultats d'une démarche scientifique présentée par messieurs Guillaume Ouellet et Olivier Corbin-Charland, lauréats d'une subvention du CNRIS dans le cadre du programme de soutien au développement de l'instrumentation 2010-2011. Cette étude, issue d'une initiative du CNRIS, visait à outiller les CRDITED et leurs partenaires pour faire face aux défis que pose la rencontre des personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement avec le système de justice pénale. C'est pour répondre à ce besoin que l'équipe a conçu un répertoire d'initiatives et de pratiques novatrices où on retrouve des programmes, rapports, services, guides et outils portant sur l'interface entre déficience intellectuelle/troubles envahissant du développement et la justice pénale. Cette recherche fera d'ailleurs l'objet d'une présentation au Colloque Recherche Défi en mai prochain et au congrès de l'AIRHM en août. Le répertoire est accessible à l'adresse www.dited-justice.ca

Le 15 mars dernier, messieurs Claude Belley et Hugues Matte ont procédé au lancement officiel de la bourse CSSS-CAU au colloque conjoint de la FQCRDITED et de l'AQESSS. Elle sera en vigueur dès l'automne prochain. La nouvelle a été accueillie avec grand intérêt par les participants.

Le CNRIS apporte sa collaboration à l'organisation du congrès de l'AIRHM. Une centaine de propositions ont été sélectionnées par les membres du comité scientifique. Plusieurs pays seront présents : le Canada, la France, le Cameroun, la Suisse, le Maroc, la Belgique, le Liban, l'Italie, l'Afrique de l'Ouest et l'Allemagne.

UN COLLOQUE CONJOINT DE LA FQCRDITED ET DE L'AQESSS



Les 15 et 16 mars 2012, la Fédération des centres de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement (FQCRDITED) et l'Association québécoise d'établissements de santé et des services sociaux (AQESSS) organisaient un premier colloque conjoint, auquel assistaient 200 personnes.

Intitulé *La personne au cœur d'un engagement partagé*, cet événement visait à promouvoir les réalisations issues de la coopération et du partenariat entre CSSS et CRDITED. Plus de dix projets portant entre autres sur des ententes de collaboration, des processus d'accès et des clientèles spécifiques faisaient l'objet de présentations et de séances d'affichage. L'IQDI a profité de l'occasion pour faire connaître la formation *Le partenariat : bien plus qu'une théorie!* offerte au cours de la dernière année, en collaboration avec ces deux organismes.

IL EST POSSIBLE DE CONSULTER TOUS LES CONTENUS QUI ONT ÉTÉ PRÉSENTÉS AU COURS DE CET ÉVÉNEMENT SUR LES SITES INTERNET DE LA FQCRDITED ET DE L'AQESSS :

[HTTP://FQCRDITED.ORG/ACTUALITES/ACTIVITES-EVENEMENTS/COLLOQUE-ET-CONFERENCES/](http://FQCRDITED.ORG/ACTUALITES/ACTIVITES-EVENEMENTS/COLLOQUE-ET-CONFERENCES/)

[HTTP://WWW.AQESSS.QC.CA/492/TEXTES_DES_CONFERENCES.AQESSS](http://WWW.AQESSS.QC.CA/492/TEXTES_DES_CONFERENCES.AQESSS)

La Chaire Interdisciplinaire de Recherche en Littérature et Inclusion (CIRLI)

(DC) Une nouvelle chaire de recherche a été déployée à la suite d'une entente de partenariat entre l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et le Pavillon du Parc. En présence des membres du conseil d'administration du CNRIS, le lancement de la *Chaire Interdisciplinaire de Recherche en Littérature et Inclusion* s'est tenu dans les locaux de l'Université du Québec en Outaouais le 28 mars 2012.

Tel que mentionné dans le dépliant de promotion conçu pour l'occasion : *Que ce soit à la maison, au travail ou dans la collectivité, la littérature est au cœur de la vie quotidienne. Par littérature, on entend la capacité d'une personne à comprendre et à utiliser le langage, les chiffres et les images afin d'échanger, d'interagir avec les autres, de saisir son environnement, d'acquérir de nouvelles connaissances, de développer son plein potentiel et d'être un citoyen à part entière.*

La création de cette chaire de recherche est d'autant plus pertinente que 48% des Québécois ne possèdent pas les compétences souhaitées pour comprendre et pour utiliser, dans leur vie quotidienne, des informations imprimées. Les travaux de CIRLI sont sous la responsabilité des titulaires : monsieur André C. Moreau Ph. D., professeur à l'UQO et madame Julie Ruel Ph. D., Pavillon du Parc et professeure associée à l'UQO.

CIRLI vise le développement d'environnements et de services qui prennent en compte le niveau de littératie de toute leur population et de milieux inclusifs pour tous les segments de la population. Plus précisément, les activités de recherche sont orientées vers les objectifs suivants :

- Développer et valider des stratégies permettant aux milieux et aux services d'informer et de desservir mieux les personnes vulnérables sur le plan de la littératie.
- Contribuer à accroître significativement la participation citoyenne, la prise de parole et la contribution des personnes vulnérables sur le plan de la littératie et favoriser ainsi leur inclusion.

L'enthousiasme et le dynamisme des titulaires de CIRLI et des membres de l'équipe qui gravite autour d'eux sont des atouts majeurs pour la suite des événements. Le Colloque Recherche Défi, le dîner-échange et surtout le colloque thématique qui se tiendra en Outaouais à l'automne prochain seront d'excellentes occasions pour en apprendre plus sur les résultats de leurs travaux. Je peux en témoigner : leur passion et leur créativité sont contagieuses. Il ne nous reste qu'à espérer qu'ils contaminent toute la province !

25 AU 28 AOÛT 2012
MONT-TREMBLANT – QUÉBEC, CANADA
ASSOCIATION INTERNATIONALE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES (AIRHM)



POUR S'INSCRIRE :

<http://www.airhmquebec2012.ca>

CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'IQDI

Nouvelles acquisitions en prêt – mars-avril 2012

Par Johanne Frenette

1-(2012) **Commission spéciale : Mourir dans la dignité. Rapport. Mars 2012.** Québec : Gouvernement, 180 p.

Le document est mis en ligne sur le site de l'Assemblée nationale : assnat.qc.ca

2- **Module d'épanouissement à la Vie de Sept-Îles inc. 1972-2012, 40 ans d'engagement pour réduire les obstacles!** Sept-Iles : M.E.V, 39 p.

Rapport soulignant les 40 années de l'organisme. Un DVD d'une durée de 43 minutes, accompagne le document. On y retrouve un montage d'articles de journaux, et des photos qui relatent l'histoire du Module d'épanouissement à la Vie de Sept-Îles.

3- Pavillon du Parc (2012). **Recueil de témoignages : Merci d'être là, merci d'être toi!** Gatineau : Pavillon du Parc, 32 p.

Le comité familles et proches du Pavillon du Parc a publié ce petit livre de témoignages des familles qui nous parlent de l'impact positif de la venue d'un enfant différent dans leur vie. En première partie, vous trouverez des témoignages de parents d'enfants ayant une déficience intellectuelle et en 2^e partie, ceux des parents d'enfants ayant une trouble du spectre de l'autisme.

Le comité familles et proches regroupe des intervenants du Pavillon du Parc, des parents, des représentants des organismes communautaires, ainsi que des CSSS de la région de l'Outaouais.

Vous pouvez télécharger gratuitement le livret à l'adresse suivante :

<http://www.pavillonduparc.qc.ca/images/UserFiles/File/famille/recueildetmoignages.pdf>

4- **Revue CNRIS, Magazine scientifique et professionnel.** Vol. 3, numéro 2, mars 2012.

Thèmes : Praticien-chercheur ? Portrait

Le transfert des connaissances. Optimiser

Les Revues du Consortium national de recherche sur l'intégration sociale sont disponibles en ligne. Pour les télécharger gratuitement rendez-vous à cette adresse :

www.cnriss.org/revue

BABILLARD

Jeux nationaux d'hiver 2012 d'Olympiques spéciaux 75 athlètes fiers et forts de leur expérience



Olympiques spéciaux
Québec

Les 75 athlètes de la délégation québécoise s'étaient préparés toute l'année pour les Jeux nationaux d'hiver Saint-Albert 2012 d'Olympiques spéciaux Canada, qui se sont déroulés en Alberta, du 28 février au 3 mars dernier.

Motivés et remplis d'une détermination inspirante, ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes et ont récolté 70 médailles lors des compétitions de curling, raquette, ski de fond, ski alpin, patinage de vitesse, patinage artistique et hockey intérieur. Parmi ces performances, trois records québécois ont été battus.

De retour à la maison, plus fiers et forts que jamais, les athlètes vivant avec une déficience intellectuelle sont par-dessus tout revenus avec des souvenirs merveilleux qui perdureront pour la vie : de nouvelles amitiés avec des athlètes de partout au Canada, une plus grande autonomie acquise grâce à cette expérience de voyage en groupe, la découverte d'un nouvel environnement, et bien plus encore.

Parmi les moments marquants, plusieurs d'entre eux montaient à bord d'un avion pour la toute première fois : ils ont su charmer le personnel de bord dont l'un des membres de l'équipage a qualifié son expérience du « plus beau vol » en carrière.

Olympiques spéciaux Québec (OSQ) félicite les participants québécois, les entraîneurs, les bénévoles et le personnel de mission pour les succès remportés par Équipe Québec et la passion témoignée durant ces Jeux d'hiver. Les athlètes incarnent une source de fierté pour tout le mouvement, leur famille et leur entourage.



Les athlètes d'Équipe Québec à Saint-Albert, Alberta
(absents sur la photo : les membres de l'équipe de ski alpin)

Tremplin vers les Jeux mondiaux d'hiver de PyeongChang, en Corée du Sud

Les Jeux nationaux d'hiver 2012 mènent à la sélection des athlètes et bénévoles qui formeront l'équipe du Canada lors des prochains Jeux mondiaux d'hiver d'Olympiques spéciaux qui se tiendront en 2013, à PyeongChang, en Corée du Sud.

Pour plus d'information sur Olympiques spéciaux Québec :
olympiquesspeciauxquebec.ca

Cours pour personnes adultes vivant avec une déficience intellectuelle



Les personnes adultes vivant avec une déficience intellectuelle de légère à moyenne, physiquement autonome et ayant une bonne capacité de fonctionner en groupe sont invitées à suivre une merveilleuse formation. Ces cours se donnent au **Centre d'éducation des adultes Le Moyne-d'Iberville** de la Commission scolaire Marie-Victorin.

La formation vise l'apprentissage, l'estime de soi, la communication, l'autonomie et la créativité. Une approche par projet permet de relever des défis personnels et de groupes.

Dès septembre, les cours seront offerts de jour les lundis, mercredis et jeudis de 8:30 à 15:00. Une souplesse peut être apportée à l'horaire selon les occupations et les capacités des étudiants.

En fonction du nombre de participants, il y a une possibilité d'ouvrir un groupe aux personnes de 50 ans et plus.



Afin de mieux cibler les besoins, organiser les groupes et les activités, il serait préférable de vous inscrire avant le vendredi 15 juin 2012. Toutefois les inscriptions sont acceptées en tout temps. Chaque personne sera rencontrée individuellement.

Pour nous rejoindre : Tél. : 450 670-3130 poste 2766 ou 2749

louise.laflamme@portail.csmv.qc.ca

chantal.goulet@portail.csmv.qc.ca

Les Clubs 4-H du Québec



Le saviez-vous? Le Mouvement « Les Clubs 4-H du Québec » est un organisme sans but lucratif dont la mission est de développer l'intérêt et les compétences des jeunes relativement à la nature, la forêt et l'environnement, par des activités éducatives et de loisir. Il est possible de démarrer un club 4-H dans un service de garde, une école, la maison des jeunes du quartier ou dans la municipalité. Répondant à des valeurs telles honneur, honnêteté, habileté et humanité, le Club 4-H peut faire la différence pour tout enfant. www.clubs4h.qc.ca

Les conférences midi du CRDITED de Montréal



Le CRDITED de Montréal invite ses partenaires à participer aux conférences-midi. Pour ce faire, il faut s'inscrire car les places sont limitées. Inscriptions auprès de Mme Isabelle Jacques par courriel à l'adresse suivante : isabelle.jacques-tech@crditedmtl.ca ou par téléphone au : 514 364-2282, poste 2370.

Afin de connaître l'horaire et les sujets de conférences, consulter le site suivant :

http://www.crditedmtl.ca/IMG/pdf_tableau_Liste_des_conferences_Internet.pdf

**Lancement du logo Femmes – secours et de la campagne de sensibilisation dans le cadre de la
Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels 2012**



Le 25 avril prochain, Action des femmes handicapées (Montréal) – AFHM dévoilera, en présence de plusieurs invitéEs, le logo Femmes – secours / Women – safe, le premier symbole d'aide significatif permettant à toute femme de trouver refuge et secours en cas de besoin. Sous le thème « Aller de l'avant » de la semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels de cette année, qui aura lieu dans l'ensemble du Canada du 22 au 28 avril, AFHM lancera une campagne de sensibilisation pour promouvoir la sécurité des femmes handicapées dans leur ville et l'utilisation du logo Femmes – secours / Women – safe. AFHM profitera de cette opportunité pour broser un portrait de la situation des femmes handicapées victimes de violence.

La Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels offre aussi l'occasion d'envisager de nouveaux moyens pour approcher les victimes d'actes criminels et de permettre à celles-ci de mieux se faire entendre au sein du système de justice. AFHM offrira l'opportunité à des femmes handicapées d'aller de l'avant en faisant entendre leur voix proposant la mise en œuvre d'un programme d'aide aux femmes vivant des situations d'insécurité, de détresse ou de violence. Vous êtes donc conviéEs à partager cet événement avec différents groupes de femmes et de personnes handicapées.

Quelques données révélatrices :

Dans une récente étude menée par AFHM auprès de plus de 315 femmes handicapées à travers le Québec, (50,3 %) ont mentionné avoir déjà vécu une ou plusieurs expériences de violence.

Source : Action des femmes handicapées (Montréal)

Suivez nous ...



L'AQIS est sur Facebook. Le lien est accessible sur notre site Internet www.aqis-iqdi.qc.ca

Faites-nous part de vos idées, de vos projets, de vos commentaires ou de vos suggestions.

Édition

Anik Larose

Collaborateurs

Aline Charest, Danielle Chrétien, Sylvie Dubois, Johanne Frenette,
Joëlle McGurrin, Diane Milliard, Suzanne Pinard et Susie Navert

POUR NOUS JOINDRE

Association du Québec pour l'intégration sociale

Institut québécois de la déficience intellectuelle

3958, rue Dandurand, Montréal (QC) H1X 1P7

Téléphone :

AQIS : 514 725-7245

IQDI : 514 725-2387

Télécopieur : 514 725-2796

www.aqis-iqdi.qc.ca

Les droits de la personne inapte

Une personne inapte à prendre soin d'elle-même ou de ses affaires reste un citoyen à part entière, qui a droit à son intégrité. Elle conserve la jouissance de ses droits civils, tels que le droit au respect de sa vie privée et du secret professionnel, le droit à la liberté d'expression et de religion, le droit à la sauvegarde de sa dignité, de son honneur et de sa réputation, ainsi que le droit à la protection contre toute forme d'exploitation.



À l'ouverture d'un régime de protection

Une personne présumée inapte a le droit de se faire représenter par un avocat, si elle le désire, à toutes les étapes de la procédure judiciaire d'ouverture d'un régime de protection (conseiller au majeur, tutelle ou curatelle) ou d'homologation du mandat qu'elle a donné en prévision de son inaptitude. Elle peut aussi se faire représenter par un avocat pour **contester son inaptitude**.

Une fois que le jugement sur l'ouverture d'un régime de protection ou sur l'homologation d'un mandat a été prononcé, c'est le tuteur, le curateur ou le mandataire de cette personne qui devra veiller à son bien-être, protéger ses biens ou faire les deux à la fois. Il devra aussi défendre ses droits sur le plan juridique, si des poursuites judiciaires étaient intentées contre elle, par exemple.

Le droit à la réévaluation de son inaptitude

Les tutelles et les régimes avec conseiller au majeur sont réévalués tous les **trois ans**, et les curatelles, tous les **cinq ans**. Des réévaluations peuvent aussi être faites à la demande de la personne protégée.

Tout comme l'évaluation initiale, la réévaluation comprend deux volets : médical et psychosocial. Elle permettra de déterminer si la mesure de protection doit être maintenue, modifiée ou abolie.

Le droit de remplacer le représentant légal

Si le mandataire, le conseiller au majeur, le tuteur ou le curateur d'une personne inapte néglige ses responsabilités ou s'il abuse de sa position, la personne protégée a le droit de demander au tribunal de le remplacer. D'autres personnes de son entourage peuvent aussi le faire pour elle. Il est également possible de faire un signalement au Curateur public du Québec.

Pour autant qu'elle soit en mesure de comprendre, la personne inapte a droit à l'information qui la concerne. Il faut donc la consulter avant de prendre une décision à son sujet et l'informer une fois cette décision prise.

Les actes juridiques autorisés selon le régime de protection

La personne sous tutelle

Une personne sous tutelle peut accomplir plusieurs actes, certains avec autorisation. Elle peut voter, se marier avec l'accord de son tuteur et, après avis du conseil de tutelle, accepter d'être adoptée, rédiger un testament, à la condition qu'un tribunal le valide ultérieurement, et gérer son salaire.

Ce qu'elle ne peut pas faire? Signer un contrat et faire des donations.

La personne sous curatelle

La curatelle est le plus contraignant des régimes de protection. Les actes juridiques que la personne inapte peut accomplir se limitent à exercer son droit de vote lors d'élections fédérales seulement, accepter d'être adoptée et faire faillite.

Ce qu'elle ne peut pas faire? Signer un contrat, rédiger un testament, voter à des élections provinciales et municipales, accepter ou faire une donation.

La personne sous mandat

La personne sous mandat homologué occupe une place particulière. N'étant pas considérée comme incapable sur le plan juridique, les limites de l'exercice de ses droits sont celles qu'elle se sera imposées en rédigeant son mandat. Elle conserve son droit de vote et peut exercer ses autres droits dans la mesure où elle comprend le sens et la portée de ses actes.

La personne sans protection juridique

Tant qu'une personne inapte n'est pas placée sous tutelle ou sous curatelle, elle est considérée comme capable juridiquement d'exercer tous ses droits, dont ceux de voter, de faire un testament et de signer un contrat.

Une personne inapte a le droit de consentir à des soins ou de les refuser en toute légalité, si elle en comprend la nature et la portée. Elle a donc le droit de refuser certains soins médicaux, même si son représentant y a déjà donné son accord.

514 873-4074
1 800 363-9020

WWW.CURATEUR.GOUV.QC.CA

Suivez-nous sur
@CurateurPublic



IL ÉTAIT LÀ POUR VOUS

S'IL DEVIENT INAPTE

SEREZ-VOUS LÀ POUR LUI?

514 873-4074
1 800 363-9020

WWW.CURATEUR.GOUV.QC.CA

Curateur public
Québec